



INTERNATIONAL MONETARY FUND

Public Information Notice

EXTERNAL
RELATIONS
DEPARTMENT

Note d'information au public (NIP) n° 08/--
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 8 août 2008

Fonds monétaire international
Washington, D. C. 20431 USA

Le FMI conclut les consultations de 2008 au titre de l'article IV avec la Tunisie

Le 6 août 2008, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec la Tunisie.¹

Informations générales

Les politiques économiques mises en œuvre par les autorités et leur approche pragmatique des réformes structurelles continuent de porter leurs fruits, comme le manifestent la vigueur de la croissance et l'amélioration des indicateurs sociaux. La croissance du PIB réel a atteint 5 % par an en moyenne tandis que la position macroéconomique et financière s'est substantiellement renforcée au cours de la dernière décennie.

La Tunisie a jusqu'à présent relativement bien résisté à l'environnement international difficile. La croissance du PIB réel s'est accélérée, passant de 5,5 % en 2006 à 6,3 % en 2007 — un record pour la décennie passée — soutenue par les bonnes performances des secteurs de l'agriculture, de l'énergie, des industries de transformation et des services. S'agissant de la demande, le dynamisme des exportations et de l'investissement a alimenté l'accélération de la croissance. L'inflation a repris, surtout en raison de la hausse des prix internationaux des produits pétroliers et alimentaires et, dans une moindre mesure, de l'augmentation de la liquidité dans le système bancaire, elle-même attribuable à l'accroissement de l'investissement direct étranger (IDE). En glissement annuel l'inflation a atteint 6 % en avril 2008 avant de retomber à 4,9 % en juin 2008. La Banque centrale de Tunisie (BCT) a réagi en resserrant sa politique monétaire à partir de la seconde moitié de 2007.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des renseignements économiques et financiers, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays.

Le déficit budgétaire a été maintenu dans les limites de l'objectif de 3 % du PIB du budget de 2007. Les recettes ont dépassé les prévisions grâce en particulier à l'accroissement des recettes pétrolières — notamment du fait de l'augmentation des bénéfices des compagnies pétrolières attribuable à la flambée des prix du pétrole et à l'augmentation de la production nationale. Les recettes supplémentaires ont compensé les dépassements de dépenses imputables principalement à la hausse des subventions directes aux produits alimentaires et pétroliers. La poursuite de l'assainissement des finances publiques et le produit des privatisations ont permis de réduire davantage le ratio de la dette publique au PIB, le ramenant à 51 % environ fin 2007.

Le déficit courant s'est creusé du fait de la détérioration des termes de l'échange, mais avec l'accroissement considérable des entrées d'IDE, les réserves internationales ont atteint plus de 8,5 milliards de dollars EU, ce qui suffit largement à couvrir les engagements à court terme.

Les résultats bancaires se sont améliorés de façon appréciable en 2007, notamment l'activité et la rentabilité des banques ainsi que leurs indicateurs prudentiels. Le ratio des créances classées au total des prêts est tombé de 24 % en 2003 à 17,3 % en 2007, grâce en grande partie à la gestion dynamique de ces créances, tandis que leur taux de provisionnement est passé de 43,1 % à 53,8 %.

Les perspectives à court terme sont encourageantes en dépit des défis posés par l'environnement international. En 2008, la croissance du PIB réel devrait ralentir légèrement, à 5,5 % selon les projections. L'inflation se maintiendra proche de 5 % sous l'hypothèse d'un ralentissement de la flambée des prix internationaux et de la poursuite d'une politique monétaire restrictive. Les prix élevés des produits alimentaires et énergétiques devraient creuser le déficit courant à 3,5 % du PIB. Le déficit budgétaire devrait se maintenir à 3 % du PIB selon les projections, grâce au dynamisme des recettes, notamment celles du secteur des hydrocarbures. Les perspectives à moyen terme demeurent favorables, la croissance, soutenue par le dynamisme de l'IDE, étant projetée à plus de 6 %. Les risques qui pèsent sur ces perspectives tiennent essentiellement à l'environnement international.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs félicitent les autorités pour la robustesse et la performance vigoureuse et soutenue de l'économie tunisienne, fondée sur des politiques économiques prudentes et adaptées et sur des réformes structurelles favorisant l'économie de marché. Les perspectives restent favorables, avec le dynamisme de l'IDE soutenant la croissance ; bien qu'il y ait des risques de dégradation liés principalement aux perturbations économiques mondiales. Les administrateurs considèrent que dans l'immédiat les pouvoirs publics se doivent de limiter les répercussions de la hausse des prix internationaux sans compromettre la position macroéconomique du pays. A moyen terme, la création d'emplois et la croissance du revenu seront déterminantes pour l'amélioration du niveau de vie en Tunisie.

Les administrateurs félicitent les autorités pour leur engagement à poursuivre une politique budgétaire prudente, essentielle pour réduire la dette publique. Ils souscrivent à la décision prise par les autorités de contenir le déficit budgétaire dans les limites fixées pour 2008, notamment en maîtrisant rigoureusement les dépenses courantes et en opérant si nécessaire

des ajustements supplémentaires aux prix intérieurs du pétrole. Ils reconnaissent que, dans le cadre du système de subventions actuel, la bonne tenue des recettes budgétaires, en particulier du secteur des hydrocarbures, a permis jusqu'à présent de répercuter graduellement les hausses des prix internationaux des produits pétroliers et alimentaires sur les prix intérieurs. Toutefois, les administrateurs soulignent que le régime de subventions en vigueur n'est pas viable à moyen terme. Ils suggèrent de le remplacer par un régime plus ciblé sur les groupes les plus vulnérables de la population et qui assure la viabilité des finances publiques à moyen terme, réduit la vulnérabilité du pays aux chocs et augmente la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour financer des dépenses supplémentaires dans le domaine social et dans les infrastructures. Dès lors, les administrateurs soutiennent l'intention des autorités, dans le cadre du onzième Plan, d'éliminer graduellement les subventions aux produits pétroliers d'ici 2011 et d'améliorer la maîtrise des subventions alimentaires.

Les administrateurs appuient la politique monétaire restrictive de la BCT. Ils recommandent de relever le taux d'intérêt directeur si les pressions inflationnistes s'intensifient étant donné que la croissance est encore très dynamique. Les administrateurs soutiennent les initiatives de la BCT dans le domaine de la gestion de l'excédent persistant de liquidités et de la poursuite de la mise en place des fondements d'un dispositif de ciblage de l'inflation pour la politique monétaire.

Les administrateurs sont d'avis que le taux de change du dinar tunisien est dans l'ensemble conforme aux fondamentaux et que la politique de change des autorités est compatible avec la stabilité extérieure. Certains administrateurs ont souligné le bienfait d'accélérer la transition vers l'objectif louable des autorités d'un taux de change flottant et du dispositif du ciblage de l'inflation pour la politique monétaire.

Les administrateurs notent avec satisfaction la poursuite du renforcement de la situation du secteur bancaire, démontrée par une profitabilité accrue, une diminution du ratio de créances classées et une amélioration de leur taux de provisionnement. La poursuite de la consolidation du secteur bancaire devrait demeurer hautement prioritaire, en particulier compte tenu de la libéralisation graduelle du compte de capital. Ils notent avec satisfaction aussi les retombées positives potentielles des gros projets d'investissements financés par l'IDE sur la croissance et l'emploi, mais conseillent la prudence contre des risques éventuels, en particulier pour les projets immobiliers, sous la forme de risque de crédit pour le secteur bancaire et d'engagements conditionnels pour l'État. Les administrateurs soutiennent l'objectif des autorités de mettre en place le dispositif de Bâle II d'ici la fin de 2009 et de respecter pleinement les normes internationales de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à moyen terme.

Les administrateurs notent avec satisfaction les initiatives des autorités pour approfondir l'intégration mondiale et régionale de l'économie tunisienne. Ils félicitent les autorités pour leur pragmatisme en matière d'intégration commerciale et financière, et notent qu'une étape importante a été franchie récemment avec la mise en place du libre-échange bilatéral de biens industriels avec l'Union européenne. Ils espèrent davantage de simplification et de réduction des taux tarifaires de la nation la plus favorisée.

Les administrateurs félicitent les autorités pour l'amélioration continue du climat des affaires et soutiennent la poursuite de la libéralisation du secteur des services et de la réforme des administrations fiscale et douanière afin d'encourager l'investissement intérieur et étranger.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Tableau 1. Tunisie : Principaux indicateurs économiques, 2003–08
 (Quote-part : 286,5 millions DTS)
 (Population : 10.2 million; 2007)
 (PIB par habitant : 3.594 dollars ; 2007)
 (Taux de pauvreté : 3,8 % ; 2005)
 (Principales exportations : textiles, produits électroniques et mécaniques, énergie, tourisme ; 2007)

	2003	2004	2005	2006	2007 Prél.	2008 Proj.
Production et prix	(variation annuelle en pourcentage)					
PIB réel (prix du marché)	5,6	6,0	4,0	5,5	6,3	5,5
Prix à la consommation (fin de période)	4,5	1,2	3,7	3,3	5,3	4,7
Prix à la consommation (moyenne de la période)	2,7	3,6	2,0	4,5	3,1	5,1
Investissements et épargne	(en pourcentage du PIB)					
Formation brute du capital	25,0	24,5	22,0	24,1	25,1	25,1
<i>dont</i> : hors administrations publiques 1/	17,8	17,5	15,6	17,9	19,1	18,8
Épargne nationale brute	22,1	22,5	20,8	22,1	22,4	21,6
<i>dont</i> : hors administrations publiques 1/	18,0	18,0	17,5	18,9	19,5	18,1
Finances publiques 2/	(en pourcentage du PIB)					
Recettes, hors dons et privatisation	23,7	23,8	23,6	23,8	24,2	24,6
Dépenses et prêts nets	27,1	26,6	26,9	26,6	27,2	27,6
Solde budgétaire, hors dons et recettes de privatisation	-3,4	-2,8	-3,2	-2,9	-3,0	-3,0
Solde primaire, hors dons et recettes de privatisation	-0,6	0,0	-0,4	-0,1	-0,3	-0,5
Total dette publique	60,5	59,4	58,3	53,9	50,9	47,0
Secteur monétaire	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
Crédit à l'économie	4,6	5,3	6,3	6,6	9,6	8,5
Monnaie centrale	5,5	12,2	21,9	17,6	15,3	19,7
Monnaie au sens large	6,3	10,3	11,0	11,4	12,5	10,5
Vélocité de la monnaie au sens large	1,7	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5
Taux des bons du Trésor à 3 mois (moyenne période, en %) 3/	5,5	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1
Secteur extérieur	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Exportations de biens (en \$EU, variation en pourcentage)	17,1	20,7	8,3	9,7	30,4	29,9
Importations de biens (en \$EU, variation en pourcentage)	14,7	17,6	2,9	12,7	28,0	29,1
Balance commerciale des marchandises	-9,1	-8,6	-6,8	-8,2	-8,4	-9,4
Solde des transactions courantes, transferts officiels exclus	-2,9	-1,9	-1,1	-2,0	-2,6	-3,5
Solde des transactions courantes, transferts officiels inclus	-2,7	-1,6	-0,7	-1,5	-2,2	-3,3
Investissement direct étranger 4/	2,1	2,1	2,6	3,1	4,2	4,6
Total dette extérieure	66,8	66,5	65,4	58,3	54,9	51,8
Réserves brutes (en milliards de dollars EU) 5/	3,0	4,0	4,4	6,8	7,9	8,9
En mois d'imp. de biens et de services de l'année suivante	2,5	3,1	3,3	4,0	3,5	3,6
En % de la dette extérieure à court terme (base échéance restante)	61,8	82,2	88,3	137,1	137,7	133,9
<i>Pour mémoire :</i>						
PIB nominal (en milliards de dollars EU)	26,6	29,3	27,6	31,8	36,7	40,2
Taux de chômage (en %)	14,3	13,9	14,2	14,3	14,1	14,0
Importations nettes de produits pétroliers (en millions de \$ EU)	328,8	399,0	393,4	632,1	-106,3	108,9
Monnaie locale pour 1 dollar EU (moyenne de la période)	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	...
Taux de change effectif réel (moyenne annuelle, variation en %)	-5,0	-3,5	-4,6	-0,8	-2,9	...
Indice boursier 6/	1.250,2	1.331,8	1.615,1	2.331,1	2.614,1	3.075,4

Sources : autorités tunisiennes et estimations des services du FMI.

1/ Comprend les entreprises publiques.

2/ L'exercice correspond à l'année civile.

3/ En 2008, moyenne pour les quatre premiers mois.

4/ En 2006, à l'exclusion du produit de la privatisation de Tunisie Télécom, d'environ 2,2 milliards de dollars EU.

5/ En 2006 comprend le produit de la privatisation de Tunisie Télécom.

6/ TUNINDEX (1000=1/4/1998). Les données de 2008 sont au 8 août.